

Les comptes fantastique

Autor(en): **Moinaux, Jules**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 38

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256277>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Oyez un peu cet emploi du temps, comme dit l'*Alma Mater* :

Les enfants ont, par semaine :

En sixième : 23 heures de classe.

En quatrième : 24 à 26 heures.

En seconde : 26 à 27 heures.

En philosophie : 27 à 28 heures.

Ce n'est guère, allez-vous me dire.

Attendez ! il y a encore 5 heures à 5 heures 1/2, par jour de station à la salle d'étude... une salle d'étude encombrée, empestée par le miasme humain, surchauffée en hiver par ces maudits poêles en fonte et par de fâcheux becs de gaz.

Ca, n'est pour les internes : mais les externes retrouvent ces cinq heures d'étude chez eux, souvent dans une chambre mal éclairée, mal aérée.

Tout compte fait, pour un élève de rhétorique, cela ferait une moyenne de onze heures et demie de travail par jour.

Allez donc en demander autant à un membre de l'Institut, vous verrez ce qu'il vous répondra.

Fort heureusement, il s'évade de ses bouquins, laisse courir la prétentaine à son imagination. Avouez qu'il eût mieux valu que ce fût ses jambes qui s'évadassent et le conduisissent dans la campagne ensoleillée.

Neuf à onze heures de travail, dit mon distingué confrère, le Dr Maurice de Fleury, et pour les résultats si médiocres que nous voyons, pour qu'après dix années d'études, si suivies, un professeur de Faculté nous demande de traduire correctement vingt lignes de latin facile, nous interroge sur la règle de trois, sur la fabrication du thermomètre, sur les phénomènes de la respiration ou sur les causes de la guerre d'Amérique... Et voyez combien le malheureux, tenu à la tâche, pendant cinq mille heures, à l'époque de leur croissance, sont incapables de faire preuve de la plus modeste culture. N'est-il pas évident qu'on obtiendrait un résultat moins misérable en rognant sur les heures d'études, en donnant de plus longues récréations au grand air, à la condition d'exiger, aux moments consacrés à la préparation des classes, un travail vil, intense, un effort bref et vigoureux.

Oui, c'est bien cela. Ce qui perd le temps et perd la tranquillité de la famille — je ne cesse de le répéter dans ce journal — c'est

grande joie du revoir. Plus tard, ma petite Chantal, quand le temps aura passé, quand votre destinée sera fixée dans le bonheur que mon fils et moi nous vous souhaitons, vous pourrez peut-être donner un souvenir amical à mon pauvre enfant. Mais d'ici là, il faut oublier, il faut vous interdire énergiquement tout retour vers le passé.

La jeune fille se redressa :

— Gauthier vous a-t-il chargé de me tenir ce langage ? interrogea-t-elle frémissante.

La mère pâlit :

— J'interprète la ligne de conduite que le devoir lui commande, dit-elle avec fermeté.

— Comment ! c'est vous, madame, vous sa mère, qui me conseillez une pareille lâcheté ? Ah ! j'entends mal, n'est-ce pas ? Non, cela ne peut pas être ! répliqua Chantal, avec une vivacité voisine de l'emportement.

— Hélas ! ma chère petite... pensez-vous que cela me soit moins dur qu'à vous ?... Cela doit être cependant ; il y va de votre bonheur à tous les deux.

— Mon bonheur ?... Mais comprenez donc, vous du moins, qu'il ne peut en avoir pour moi ici-bas que dans un amour par-

le gaspillage du temps, c'est une mauvaise méthode.

Quelques abominables, inhumains, homicides que soient les programmes actuels, les parents, par une meilleure répartition du travail, devraient faire en sorte que les enfants aient un certain temps de reste pour boire de l'air pur, développer une certaine activité, se faire un beau corps par une gymnastique rationnelle.

Si l'organisation du travail est serrée de près, les écoliers et surtout les écolières ne doivent pas veiller jusqu'à onze heures ou minuit. Ce serait aller tout droit à la neurasthénie.

Et, surtout, je ne veux pas admettre que, le dimanche, l'enfant reste couché sur ses livres et ses cahiers. Ce jour-là, petits et grands doivent oublier toutes les préoccupations de la semaine, ouvrir leur âme à des impressions vierges, ne penser qu'à resserrer l'union de la famille dans des joies communes.

D^r CARADEC.

Les comptes fantastiques

Les mauvais payeurs prétendent que le soi-disant moyen de s'enrichir en payant ses dettes n'est qu'un paradoxe répandu par les créanciers ; pour sûr, ceux-ci s'appauvrissent d'autant quand on leur fait perdre ce qui leur est dû ; c'est peut-être tout ce qu'il y a de vrai dans le proverbe, si l'arithmétique est une science exacte, comme on l'a toujours cru jusqu'à ce jour. Cependant, on pourrait poser à un premier prix de mathématiques transcendantes, lauréat du concours général, le problème suivant, en le dédiant de le résoudre : Etant donnés trois individus devant l'un à l'autre chacun une somme de 10 francs ; l'un deux, ayant une pièce de cent sous dans sa poche et les deux autres n'ayant pas un rouge liard, par quelle combinaison ces trois créanciers-débiteurs peuvent-ils se donner chacun 10 francs et être quittes. Nous n'ajouterons pas : — et bons amis. — car ils se sont flanqué une roulée, sous prétexte qu'ils ne comprenaient rien au singulier calcul faisant que tous trois ont réellement reçu chacun 10 francs, alors qu'il n'y avait que cent sous en tout et pour tout.

tagé avec Gauthier ! Si vraiment je ne puis l'épouser... humainement parlant, rien au monde ne pourra me rendre heureuse.

M^{lle} Lenorcy enveloppa la jeune fille d'un long et expressif regard :

— Votre affection pour mon fils me touche au delà de tout ce que je puis vous l'exprimer, dit-elle émue. Mais à votre tour, ma chérie, comprenez donc que lors même que la cruelle méprise qui a éloigné Gauthier de nous n'eût pas eu lieu, il ne pouvait raisonnablement pas s'élever jusqu'à vous... Vous, voyez-vous, ma petite Chantal, vous habituée à tous les raffinements de délicatesse et de luxe que comporte la situation de fortune de vos parents, transplantée tout à coup dans notre milieu si simple, dans notre monde si différent du vôtre à tous les points de vue ! acheva-t-elle en indiquant du geste le modeste mobilier du salon.

Chantal eut un sourire adorablement jeune.

— Il n'est pas besoin de luxe pour être heureux, répliqua-t-elle insonnante. Le nécessaire suffit, or, ma dot jointe à la solde de Gauthier, nous l'assure largement et bien au-delà.

(A suivre.)

Ce règlement de comptes sans exemple s'est fait au cabaret Pingoix.

Un consommateur, nommé Perroquin, témoin de leur discussion, a voulu leur expliquer comme quoi le calcul était parfaitement juste ; ils se sont alors fâchés mutuellement, sont tombés sur lui pour lui apprendre à se mêler de ce qui le regarde ; on est allé chercher des agents ; batteurs et battu ont été conduits au poste. Après explications, Perroquin a été lâché ; il a porté plainte au commissaire de police et voici le tribunal correctionnel saisi de l'affaire.

M. Le Président. — A propos de quoi ces trois hommes vous ont-ils frappé ? Est-ce que vous étiez de leur société ?

Le Plaignant. — Pas du tout ; je ne les connaissais pas, je prenais un verre tranquille-ment.

M. Le Président. — Eh bien ! alors, à quel propos ces coups ?

Le Plaignant. — Voilà ; d'abord ils étaient en ribote tous les trois ; il y en avait un, il paraît, qui avait invité les autres (*Désignant Pingoix.*) celui-là ! Je ne sais pas leurs noms.

M. Le Président. — Le premier se nomme Tourton, le second Rondin et le troisième Pingoix.

Le Plaignant. — Bon ; alors c'est Pingoix qui avait invité les autres, à ce que j'ai compris.

Pingoix. — Comme ayant 100 sous et les autres rien.

Tourton. — Oui, mais tu me dois 10 francs.

Pingoix. Je ne les dois plus ; je te les ai donnés ce jour-là.

Tourton. — Allons bon, ça va recommencer.

Rondin. — Tu recommences bien aussi, toi, que tu me devais 10 francs pareillement et que tu dis que tu ne me dois plus rien !

Tourton. — Tu vas dire que je ne t'ai pas donné tes 10 francs ?

Pingoix, à Tourton. — A ce compte-là, toi aussi tu me dois encore les 10 francs que tu me devais depuis plus de trois mois.

Tourton. — Je te les ai rendus le jour de la scène.

M. Le Président. — Il était dû 30 francs en tout ; un seul de vous avait 5 francs et les 30 francs ont été payés ?

Le Plaignant. — Mais, juste, comme deux et deux font quatre, mon président, c'est ce que j'ai voulu expliquer ; aujourd'hui, ils comprennent, mais ce jour-là, ils se sont butés et fichus en colère après moi.

Tourton. — Je comprends que j'ai payé Rondin, v'là tout.

Rondin. — Moi idem, je comprends que j'ai payé Pingoix, mais tu me dois toujours 10 francs.

Tourton. — Alors, Pingoix me les doit aussi.

Pingoix. — Moi ? Elle est forte !

M. Le Président, au Plaignant. — Mais qu'avez-vous pu comprendre à ces calculs ?

Le Plaignant. — Mon président, il n'y a rien de si simple ; Tourton commence par dire à Pingoix : « Tu me dois 10 francs ; étant en grève, j'en ai besoin. » Alors Pingoix, qui avait 100 sous...

Pingoix. — Et 12 francs à la maison.

Le Plaignant. — Il lui donne sa pièce de 5 francs et lui dit : « Je ne te dois plus que 100 sous. — Bon », que répond Tourton. Alors, voilà Rondin qui dit à Tourton : « Toi aussi, tu me dois 10 francs. » Là-dessus, Tourton lui donne la pièce de 5 francs et lui dit : « je ne te dois plus que 100 sous. — Naturellement », dit Rondin. Mais alors, voilà Pingoix qui dit à Rondin : « Et mes 10 francs que tu me dois aussi ? » Rondin, là-dessus, lui donne la pièce et dit : Ca ne fait plus que 100

sous que je te dois. — Bon », répond Pingoix. Alors il redonne la pièce à Tourton en lui disant : « Je t'ai donné 100 sous tout à l'heure ; voilà encore 100 sous, ça fait 10 francs, nous sommes quittes. »

Tourton. — Mais puisque c'était la même pièce à Pingoix, qui lui était revenue et qu'il m'a repassée !

Pingoix. — Ça ne te regarde pas ; je t'ai-t-il donné 10 francs, oui ou non ?

Tourton. — Oui, mais...

M. Le Président. Nous comprenons : Tourton a repassé la pièce à Rondin, à qui il l'avait déjà donnée une fois ; ça faisait 10 francs, et Rondin s'est acquitté envers Pingoix de la même façon.

Le Plaignant. — Voilà ! Ils étaient donc quittes ; c'est ce que je voulais leur expliquer.

Le curieux de la chose, c'est que c'est absolument vrai, et l'on aura beau dire qu'on ne liquide pas 30 francs de dettes avec 5 francs, il est incontestable que chacun des créanciers a reçu les 10 francs qui lui étaient dus.

C'est aussi incontestable que les coups de poing reçus par celui qui a voulu les renseigner.

Le tribunal les a condamnés chacun à 50 francs d'amende.

S'ils entendent la payer au moyen du calcul ci-dessus exposé, il est probable qu'il y aura encore une discussion.

JULES MOINAX

Actualités scientifiques

L'acide carbonique naturel

Dans une de ses dernières séances, l'Académie des sciences a été informée que l'on allait prochainement utiliser, pour des emplois industriels, l'acide carbonique de la fontaine empoisonnée de Montpensier. On désigne ainsi une source située près d'Aigueperse (Puy-de-Dôme), d'où l'eau sort en même temps qu'une grande quantité d'acide carbonique ; on estime le débit de la source à 500.000 litres de gaz par jour, et comme ce gaz est très pur, il pourra être recueilli et utilisé pour les mêmes usages que le gaz artificiel.

C'est une vieille connaissance, l'acide carbonique ; dès qu'on en parle, la Grotte du Chien nous revient à la mémoire ; nous voyons, par la pensée, le gardien de la grotte y introduisant les visiteurs, suivi d'un barbet qui, arrivé au milieu de la grotte, éprouve des vertiges, pousse des gémissements plaintifs et tombe sans connaissance. Si son maître ne le portait assisot au grand air, il mourrait asphyxié dans la couche d'acide carbonique qui, plus lourde que l'air, règne jusqu'à 50 à 60 centimètres du sol.

Le gaz qui se dégage de la Grotte du Chien, située à Agnano, près de Naples, provient de terrains volcaniques comme celui de la source de Montpensier. Ce qui a valu à celle-ci le nom de fontaine empoisonnée, c'est qu'on y a trouvé fréquemment des animaux morts, asphyxiés par le gaz, pendant qu'ils se désaltéraient. Les fouilles exécutées en vue du captage du gaz ont mis au jour des squelettes d'animaux de toutes sortes, et notamment des bisons et un mamouth qui vivaient dans la région il y a au moins cinquante mille ans.

Le gaz sorti de la source empoisonnée, qui a tué durant des siècles et des siècles, est soumis enfin au génie de l'homme ; on va pouvoir lui faire produire œuvre utile.

Tout le monde sait que l'acide carbonique est devenu un produit de vente courante, depuis qu'on a réussi à le rendre liquide et à

l'emmagasiner en grande quantité sous un petit volume, par des procédés industriels peu coûteux. Les brasseurs, les fabricants de limonade et d'eau de seltz, les fabricants de vin de Champagne même, emploient l'acide carbonique pour gazéifier leurs bières et leurs sirops, pour champagner leurs vins blancs ; ils l'emploient aussi pour refroidir leurs cuves. On le leur vend dans des bouteilles de fer ou d'acier, où il est conservé sous une forte pression.

C'est ainsi que sera expédié le gaz naturel de la source de Montpensier. Le fait n'est pas nouveau, d'ailleurs ; à Eyach, dans le Wurtemberg, sur les bords du Neckar, existe une source naturelle d'acide carbonique où le gaz se dégage à peu près pur ; on le recueille et on le comprime dans des récipients pour l'expédier sur les lieux de consommation. La chute du Neckar, qui se trouve à proximité, fournit la force motrice à l'usine de compression. Cette usine possède 30.000 bouteilles en acier pour la vente du gaz liquéfié ; mais comme le poids mort résultant de ce mode de transport est considérable, les bouteilles en acier ne sont pas employées au-delà d'une certaine distance. Pour les expéditions lointaines, l'usine emploie des wagons réservoirs de grande capacité pouvant contenir chacun 10 tonnes ; ces wagons sont dirigés sur Berlin, Vienne, Zurich, etc., où existent des stations de chargement qui transvasent le produit dans des bouteilles contenant de 10 à 15 kilos chacune : celles-ci sont ensuite expédiées sur les lieux de consommation situés dans un périmètre déterminé autour de la station de chargement.

P. D'ARLATAN

Petite chronique domestique

A quoi reconnaît-on le bon lait ? — Doit-on faire bouillir le bon lait ? — Quelques plats.

A quoi reconnaît-on le bon lait, et est-il vrai qu'il faut absolument faire bouillir tout le lait avant de le consommer ?

Le lait normal est blanc, même blanc jaunâtre, la teinte légèrement jaunâtre étant presque toujours due à la richesse en crème.

Le lait écrémé devient promptement bleuâtre. Il est bon aussi de savoir qu'un lait opaque contient généralement beaucoup de globules gras, c'est à-dire de beurre. Il est donc parfois facile de reconnaître seulement à la couleur un lait riche ou pauvre en matières grasses. L'odeur doit être faible et toujours agréable, jamais fétide. Le lait s'imprègne en effet très facilement des odeurs d'alentour. Un lait fétide peut aussi provenir de vaches dont la nourriture n'est pas convenable.

La saveur agréable, pour la plupart des palais, ne doit être, on peut le dire à peu près pour tout le monde, ni désagréable, ni insipide. Elle ne doit pas être ni acide ni savonneuse. Est-elle acide, même légèrement il y a toujours lieu de penser que la fermentation lactique est commencée. Est-elle savonneuse ? Le lait agité donnera une mousse abondante assez caractéristique et il est à rejeter de suite. Le goût de savon est dû à la présence de micro-organismes provenant de la paille qui servait de litière aux vaches.

Que de fois en effet, n'avons-nous pas vu changer la litière des vaches, à la campagne, pendant la traite ?

La saveur ne doit pas être insipide, car l'insipidité est due généralement à la sous-

traction partielle de la crème ou à l'addition d'eau. L'addition d'eau est d'un usage tellement courant et tellement connu qu'il n'y a pas à insister sur ce point, si ce n'est pour déplorer l'addition d'eau « non potable », d'où l'introduction de bactéries ayant occasionné des cas de typhoïde. Il ne faut donc jamais s'abstenir de faire bouillir le lait, cette précaution est des plus importantes, car il ne fait de doute aujourd'hui pour personne que le lait de vaches tuberculeuses puisse contenir des bacilles de la tuberculose. Or le terrible bacille est tué à 50 degrés.

Quant à ceux de la typhoïde et du charbon ils le sont à 60 degrés.

C'est dire l'avantage du lait chauffé jusqu'à l'ébullition.

* * *

Parlons de quelques plats :

Carottes à la paysanne. — Tandis que les carottes sont encore tendres, préparez donc un bon plat de la façon suivante :

Ralisez et lavez de belles carottes rouges, faites-les cuire à l'eau avec un peu de sel ; une fois bien cuites, coupez les par ronds de l'épaisseur d'un décime. Pour une livre de carottes environ, mettez dans une casserole ou dans un poêle, gros comme un œuf de beurre ; faites les blondir, mettez-y deux oignons coupés en rondelles minces ; lorsque les oignons auront pris une belle couleur marron, mettez les carottes, puis un verre de lait ; liez avec une demi-cuillerée de farine, assaisonnez de sel, poivre, laissez mijoter dix minutes et servez. Cette recette paysanne est excellente et vous la mettez en réserve, j'en suis sûr.

Pour varier vos menus, voici des œufs brouillés aux tomates qui sont vite préparés et très appétissants.

Enlevez les graines et la pelure d'une grosse tomate, coupez-la en petits morceaux que vous faites cuire dans du beurre, versez les œufs dessus et tournez doucement jusqu'à ce qu'ils soient pris.

Puisque nous en sommes aux recettes simples, aux recettes de campagne, préparons donc une de ces bonnes *croûstades* que les fermières savent si bien faire :

Tournez en crème 250 grammes de beurre, ajoutez un quart de sucre, 500 grammes de farine, citron râpé, un blanc d'œuf ; on étend la pâte de 3 centimètres, on coupe le fond pour la mettre dans le fond beurré ; faites des losanges avec le reste de la pâte sur le gâteau et mettez sur les carrés de la confiture ou gelée de coings, pommes, etc., etc.

Ce gâteau est le meilleur préparé dès la veille et il se conserve plusieurs jours.

Le grain engrangé

Sa défense contre le charançon, l'alu-cite et la teigne

Le battage des céréales commence ou s'avance suivant le plus ou moins de précocité des régions. Il s'agit de donner au grain un logement favorable à sa conservation.

Cette question de la conservation chez le producteur a bien perdu de l'importance capitale qu'elle avait jadis. Si la récolte n'est pas vendue au fur et à mesure du battage, elle n'a pas d'ordinaire à attendre longtemps pour être à la grange. Cependant il arrive encore assez souvent que la vente n'est pas immédiate et que le producteur a intérêt, devant la situation du marché, à laisser s'établir des cours meilleurs.